

La prise en charge du cancer

dossier

Chaque année, 280 000 personnes sont atteintes

d'un cancer en France, et 150 000 en décèdent : le cancer représente la seconde cause de mortalité dans notre pays.

Ce constat a amené les pouvoirs publics à faire de cette maladie une priorité nationale en mobilisant toutes les forces contre elle. Ce chantier sans précédent a permis l'élaboration du Plan cancer, qui a bénéficié d'un budget de 1,5 milliard d'euros pour sa mise en place et son application rien que pour la période 2003-2007.

Depuis 2003, la Mission interministérielle pour la lutte contre le cancer, la MILC, a accompli un travail considérable pour mettre en œuvre le Plan cancer. Avec par exemple la lutte contre l'une des principales causes de cancer : le tabac. En un an, son prix a augmenté de 42 % et il a été interdit à la vente aux mineurs. Grâce à ces mesures, 1 800 000 personnes ont arrêté de fumer.

Autre mesure phare du Plan cancer : la généralisation du dépistage du cancer du sein, effective sur l'ensemble du territoire depuis 2004. Son objectif est à la fois ambitieux et réaliste : faire diminuer d'environ 30 % la mortalité par cancer du sein, qui représente encore aujourd'hui la première cause de décès par cancer de la femme. La France est en train de gagner ce challenge.

Véritable « tour de contrôle » pour la lutte contre le cancer l'Institut national du cancer poursuit aujourd'hui l'application des 70 mesures du Plan cancer.

L'Institut national du cancer veut donner à chaque patient la même chance d'accès à toutes les structures susceptibles de lui apporter la meilleure prise en charge possible, d'accéder aux soins les plus innovants, quel que soit l'endroit où il se trouve.

De même est-il nécessaire de mettre l'accent sur les actions de formation continue en oncologie, à destination des spécialistes bien sûr, mais aussi des médecins traitants, auprès auxquels les patients demandent souvent conseil et réconfort. Tous les acteurs de la cancérologie se doivent de les aider.

Ce dossier présente les différentes mesures entreprises en France pour améliorer la prise en charge du patient. La vision du patient et son intérêt doivent demeurer les critères systématiques de priorité et d'organisation des mesures. ►

dossier coordonné par

Christine Bara

et

Suzanne Cotte

Institut national du cancer